

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**JOURNÉE D'ÉCHANGES  
CO-CONSTRUISONS  
NOS ESPACES PUBLICS**

**MERCREDI 18 JUILLET 2018 | CHALON-SUR-SAÔNE**

 **amf**  
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE  
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

**france** la fédération  
nationale des arts de la rue

 **Chalon  
sur  
Saône**

## **La Fédération nationale des arts de la rue, l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalités et la Ville de Chalon-sur-Saône défendent les arts de la rue**

Réunies ce mercredi 18 juillet à l'occasion d'une journée d'échanges en ouverture de la 32<sup>e</sup> édition du festival Chalon dans la Rue, la FNAR, l'AMF et la Ville de Chalon-sur-Saône interpellent les ministres de l'Intérieur et de la Culture.

Depuis les terribles attentats qui ont récemment frappé la France, l'Etat impose aux collectivités territoriales et aux organisateurs de manifestations sur l'espace public des exigences de sûreté renforcées.

Ces exigences engendrent des surcoûts importants qui menacent l'équilibre de certaines manifestations, notamment d'arts de rue.

L'interprétation disparate selon les territoires de ces consignes par les préfetures remet en cause le principe fondamental d'égalité des territoires et met en lumière les injonctions contradictoires de l'Etat face à l'une de ses missions régaliennes. Il n'est pas souhaitable que ces enjeux de sûreté soient confiés à des sociétés de sécurité privées.

L'arrêt prévu du Fonds d'urgence au spectacle vivant met également en péril l'équilibre économique des manifestations. Si le financement des surcoûts liés à la sûreté continue d'être supporté par les collectivités et les organisateurs, le risque de voir ces crédits pris sur les lignes de création et de diffusion est important.

La survie d'un grand nombre de manifestations publiques est aujourd'hui en jeu.

Nous défendons la vision d'un espace public en partage, lieu d'expression citoyenne où un nécessaire équilibre doit être trouvé entre liberté de circulation, de création et mesures de sûreté et de sécurité adéquates. L'Etat, les collectivités, les organisateurs et les artistes doivent travailler en bonne intelligence, dans un esprit réellement contractuel et non imposé par l'Etat seul.